

Ah ! quand serons-nous v[er]s
Elle voudra bien alors être
Marie toute à nous... Y p[ro]p[ri]e
Mère bien-aimée ?...
us, qui nous a donné une p[ro]p[ri]e
Marie.)

• R I È •

ô très-pieuse Vierge M[ari]e
T'ON N'EST JAMAIS entendu dire qu'aucun de
qui ont eu recours à vous, imploré votre
tance, demandé votre intercession, ait été
donné. Animé d'une pareille confiance
recours à vous, ô Vierge des Vierges, ô ma
je me réfugie à vos pieds, tout pécheur que je
j'ose paraître devant vous en gémissant ; ne m[er]c
sez pas, ô Mère de mon Dieu, mes humbles pri[ères]
mais rendez-vous-y propice, exaucez-les, et l[es]
cédez pour moi auprès de votre très-cher
Ainsi soit-il. — (Ind. de 300 jours chaque fois.)

O ma Souveraine ! ô ma Mère ! je m'offre
à vous, et pour vous prouver mon dévouement
je vous consacre aujourd'hui mes yeux
oreilles, ma bouche, mon cœur, tout moi-même.
Puisque je vous appartiens, ô ma bonne Mère,
gardez-moi, défendez-moi comme votre
votre propriété.

(Indulgence de 100 jours, une fois par
plénier une fois par mois, et on l'a recitée
jours.)

55540
Aspirations et Contemplations.

O ma Souveraine ! ô ma Mère ! souvenez-vous
que je vous appartiens. Gardez-moi, défendez-moi
comme votre bien et votre propriété.

(Indulgence de 40 jours, une fois par jour
fois qu'on la recite, pendant les Contemplations.)